

# *Avirons*

[www.mairie-avirons.fr](http://www.mairie-avirons.fr)

N° 57 SEPTEMBRE 2011



Chers administrés,

édito

Comme d'habitude, la rentrée a été le théâtre de grands moments d'émotion cette année. Le principal sujet d'inquiétude était bien évidemment la fermeture d'une classe à l'école Paul Hermann sur décision administrative. Cette décision nous semblait particulièrement injuste au vu de la progression démographique qui est la nôtre depuis plusieurs années. C'est pourquoi la mairie a soutenu la communauté éducative dans son combat pour récupérer cette classe et son enseignant. La mobilisation a payé ! Nous nous en réjouissons.

L'autre sujet important de cette rentrée était le vote du budget supplémentaire par le conseil municipal, le 23 septembre dernier ; un budget d'ajustement qui permet d'intégrer aux comptes de la commune les frais effectivement engagés dans notre politique d'investissement et de grands travaux. Et force est de constater qu'ils ont été nombreux, car nos équipements doivent sans cesse être mis à niveau.

Pendant les vacances, les services techniques ont poursuivi le vaste programme d'entretien des bâtiments scolaires. Et de nombreux chantiers ont été engagés sur l'ensemble du territoire communal. Citons par exemple la création d'un nouveau parking pour les bus du collège, la réfection du réseau d'eau potable, l'aménagement de la zone économique et commerciale de l'ex-Ferme... Notre ville continue ainsi à s'inscrire sur la voie de la modernisation en accentuant sa qualité de vie !

Cette qualité de vie, ce « vivre ensemble » que beaucoup nous envient, nous les devons aussi au dynamisme du monde associatif, culturel et sportif qui anime notre commune, et à tous ceux qui, dans leur vie professionnelle ou personnelle, font briller notre devise : une qualité de vie dans une ville de qualité !

A cet égard, je voudrais féliciter spécialement David Hauss. Le triathlète avironnais vient d'obtenir une qualification méritée pour les prochains Jeux olympiques et s'érige donc, de fait, en porte-drapeau des valeurs de notre commune. Dans son sillage, de nombreux avironnais – connus ou anonymes – engrangent les succès. Qu'ils en soient ici félicités, et remerciés, car à leur manière et à leur niveau, chacun d'entre eux participe au rayonnement des Avirons.

Votre maire, Michel Dennemont



## Les lauréats à l'honneur

Le 29 juillet, la mairie organisait une réception en l'honneur des lauréats de l'année 2011, une habitude dans notre commune puisque cela fait maintenant plus de vingt ans que les diplômés avironnais sont ainsi récompensés. Après avoir félicité les jeunes méritants, Michel Dennemont a remis à chacun d'eux un bon d'achat de 40€ et une clé USB aux couleurs de la Ville. La cérémonie

revêtait cette année un caractère particulier puisque le proviseur du lycée, Michel Rémy, a pris sa retraite après neuf ans à la tête de l'établissement. Michel Dennemont a profité de cette occasion pour lui remettre la médaille de la Ville et le faire Citoyen d'Honneur. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un cocktail où chacun a pu échanger sur ses perspectives d'avenir.



## Un 14 Juillet en majesté



▲ A 10h, René Mondon 1<sup>er</sup> Adjoint a procédé au traditionnel dépôt de gerbes sur la place du Monument aux Morts, en compagnie des représentants des anciens combattants, du RPIMA et des pompiers.



▲ L'après-midi, la municipalité et l'association **Suivanou** organisaient une animation sur le complexe sportif. Divers groupes et associations ont pu montrer tout leur talent devant une foule venue nombreuse.



▲ Le président de la **FNACA** remet à Léon Tanjama le diplôme d'honneur de porte-drapeau au nom du ministre de la Défense et des Anciens combattants.



▲ Contrairement à une idée reçue, le 14 Juillet ne célèbre pas la prise de la Bastille en 1789, mais bien la Fête de la Fédération qui fut organisée à la même date l'année suivante pour en commémorer le premier anniversaire. Cette date est reconnue dans l'agenda officiel comme fête nationale française depuis 1880.



▲ Dès 19h, les gradins du stade étaient comblés pour le lancement du feu d'artifice : de l'avis de tous, sans doute le plus beau qu'ait connu la ville à ce jour.

## Coup de chapeau à nos retraités

En ce 14 juillet, la commune tenait à rendre hommage aux agents de la collectivité qui ont pris leur retraite cette année. Après plusieurs années de bons et loyaux services au sein des différents services de la mairie, quatre agents ont été mis à l'honneur : Luçay Galant, Jean

Maurice Ferblantier, Yolande Gence et Huguette Rivière. Après avoir rappelé leurs états de services remarquables, les élus et personnels administratifs présents leur ont offert un cadeau et un bouquet de fleurs. Chacun était ensuite invité à partager le verre de l'amitié.



**Des bornes à piles** sont installées à **la mairie du centre ville** (devant la bibliothèque) et à **la mairie annexe du Tévelave**.



## Captages : des travaux à prévoir

Les services techniques viennent de procéder à la visite des captages d'eau de la commune. A l'initiative de la mairie, ces contrôles annuels sont prescrits dans le contrat d'affermage qui lie les Aviron à la CISE. Les sources qui alimentent notre commune se situent toutes dans la forêt du Tévelave, plus précisément à Bras-Sec et aux abords de la route forestière. L'accès étant difficile et relativement dangereux, le contrôle des ouvrages doit être très sérieusement planifié et encadré. C'est pourquoi ces visites ne peuvent se faire qu'à raison d'une par an. Le résultat de la dernière est sans appel : de nombreux capots de protection et quelques



conduites passant à travers la forêt doivent être remplacés ou consolidés. Pour l'heure, la qualité de l'eau potable n'est pas remise

en question. Mais ces travaux doivent néanmoins être faits en urgence pour éviter tout problème à l'avenir.

## Visite de rentrée



Jeudi 25 août, Michel Dennemont procédait à sa traditionnelle visite de rentrée dans les différents groupes scolaires de la commune. Pour l'occasion, il était accompagné de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, du chef des pompiers, du commandant de gendarmerie, de

la police municipale, de sa directrice générale des services, de son directeur des services techniques et de ses adjoints.

La visite a débuté à l'école du Tévelave, où la délégation a pu constater le très bon niveau d'équipement de cet établissement doté de tableaux numériques interactifs de dernière génération et d'une salle de restauration entièrement réaménagée.

L'étape suivante, à l'école de Ravine Sèche, a largement confirmé cette impression : après un tour des locaux, les représentants des institutions ont pu se rendre compte de l'avancée des travaux d'aménagement du futur plateau sportif polyvalent réservé aux élèves du primaire et de la maternelle.

Enfin, la visite s'est terminée à l'école maternelle du centre, qui

dispose désormais d'une nouvelle salle de restauration agrandie. Par ailleurs, le maire a profité de la présence de l'inspecteur de circonscription et des autres membres de la délégation pour leur faire visiter le chantier de la future médiathèque.



## Ecole Paul Hermann : la mobilisation a payé !

Grâce à la mobilisation de la communauté éducative et au soutien de la municipalité, l'école Paul Hermann a obtenu la réouverture de la classe fermée par l'administration en fin d'année scolaire dernière. La mairie avait anticipé l'ouverture éventuelle de cette classe en mettant en place

toute la logistique nécessaire dès la rentrée : préparation de la salle et achat de mobilier. Une démarche largement justifiée par l'évolution démographique sur notre territoire et à laquelle le rectorat a finalement donné gain de cause en acceptant de nommer un enseignant supplémentaire.



# Travaux dans les écoles : c'est reparti !

Un nouveau programme de travaux démarre dans nos écoles.  
Pour un coût total de 450 000 euros, tous les établissements de la commune sont concernés. Détail des opérations.



## ECOLE PAUL HERMANN

- Pose d'un carrelage antidérapant sur la courserie extérieure et l'escalier
- Installation de bancs moellons supplémentaires dans la cour et à l'extérieur
- Réfection du carrelage mural intérieur des sanitaires du bâtiment restructuré
- Mise en place de lavabos au niveau des classes du rez-de-chaussée
- Mise en place d'une jardinière sur le parking, d'un claustra au niveau de l'ascenseur et de grilles de protection sur les cages d'escalier

## ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

- Installation d'un préau couvert et d'une aire de jeux
- Bétonnage de la zone de parking en partie haute
- Réfection du carrelage de la cuisine
- Pose d'un faux-plafond acoustique et de luminaires au réfectoire et au local RASED

## ECOLE DE RAVINE SECHE

- Réfection complète et clôture de la cour d'accès à l'école
- Pose d'un carrelage antidérapant et d'un faux-plafond acoustique sous le préau
- Réfection du sol souple et des peintures extérieures

## ECOLE DU TEVELAVE

- Fermeture du préau des maternelles avec une menuiserie coulissante
- Pose d'un carrelage antidérapant sur la courserie et l'escalier
- Petits travaux d'étanchéité
- Mise en place du plan d'intervention de l'établissement
- Installation d'un faux plafond acoustique dans le réfectoire

## Un nouveau parking pour les bus scolaires

Finis, les embouteillages dans la rue du stade et les problèmes de circulation sur la RD11 à l'heure où les enfants sortent de l'école! Depuis la rentrée, un nouveau parking dédié aux cars scolaires a été construit à l'arrière du stade du centre-ville. Il est doté d'une barrière de sécurité menant jusqu'au collège. Sur un coût total de 155 000 euros, ce nouvel aménagement a été financé à 45 % par l'Etat.



**Des bornes à piles** sont installées à **la mairie du centre ville** (devant la bibliothèque) et à **la mairie annexe du Tévelave**.



## Deux cracks de plus au Judo Club

Le Judo Club des Avirons n'en finit plus d'engranger les succès ! Le 29 juin dernier, au cours d'une cérémonie de passage de grade à laquelle étaient conviés tous les pensionnaires du club (du plus petit au plus grand), deux de ses membres ont obtenu leur ceinture Noire. Ludovic Jouanet et Hervé Claudel intègrent ainsi le cercle très restreint des judokas pouvant prétendre à ce rang. Avec ces deux nouveaux gradés, le club compte désormais douze Ceinture Noire, dont six formés au club depuis sa création en 2000. Un excellent ratio pour un club qui compte 185 licenciés.



**Infos et inscriptions :**  
[www.judoclubavirons.com](http://www.judoclubavirons.com)  
 ou 06 92 02 74 09  
 Président : David Payet



## Jeux du cirque de Cilaos : les Avirons en piste !



Du 8 au 10 juillet, la Ville de Cilaos organisait la 7<sup>ème</sup> édition de ses Jeux du Cirque : trois jours de joutes sportives opposant les communes de la Civis. La délégation avironnaise, emmenée par l'adjoint au Sport Jean-Hugues Lesquelin, était composée d'une trentaine de compétiteurs issus d'associations sportives : LACS pour le foot, Avirons Jeunes pour

le volley et le CB Avirons et l'AP Tévelave pour la pétanque. Outre d'excellents résultats en volley, nos représentants ont surtout fait preuve d'un bel état d'esprit qui a permis aux Avirons de remporter le Trophée de la participation. Rendez-vous est pris pour l'an prochain !

## Fabrice Armand chausse des semelles de vent

Nous l'avions quitté l'an dernier auréolé d'un titre de champion de La Réunion sur le challenge Montagne. Fabrice Armand repart sur les mêmes bases cette année, avec même un surcroît d'ambition. Jouant sur tous les tableaux, la dernière recrue du Team Salomon veut être sur le podium du Grand Raid et conserver son titre du challenge Montagne cette année. En outre, il est engagé sur les trois épreuves du Challenge Eco-dionysien. Après avoir remporté la première (le D-Tour) et terminé 5<sup>ème</sup> à la boucle de la Roche Ecrite, il se prépare désormais pour

la dernière manche, le Camélias Raid. Comme si cela ne suffisait pas, Fabrice Armand s'est aussi embarqué dans l'aventure du Trail de l'océan Indien. Là aussi, trois épreuves sont au programme. Et l'athlète avironnais a plutôt bien démarré puisque, après avoir remporté le Trail du Colorado en juin dernier, il vient de terminer deuxième au Dodo Trail de l'île Maurice. La prochaine et dernière épreuve aura lieu en novembre à Rodrigues. Gageons que Fabrice Armand saura chausser ses semelles de vent pour faire briller l'athlétisme réunionnais !



# Centre du Service National Saint-Denis de La Réunion

**Vous êtes une fille ou un garçon vous venez d'avoir 16 ans !  
Vous devez impérativement vous faire recenser auprès de la Mairie  
de votre domicile dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire.**



## Vous devez vous munir :

- de la Carte Nationale d'Identité, du Passeport (*en cours de validité*), ou tout document justifiant de votre nationalité française.
- du livret de famille à jour.
- de tout document justifiant de votre domicile (*quittance loyer, facture EDF...*).

La Mairie vous remettra une attestation de recensement qui vous permettra de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD) sur le site le plus proche de votre domicile.

## **N'attendez pas !**

**Dès 16 ans, faites vous recenser à la Mairie,  
c'est indispensable.**

## L'attestation de JDC sera exigée pour l'inscription :

- au Baccalauréat, au Brevet des Collèges au BEP.
- à tous les concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- au permis de conduire.
- mais également pour profiter de la mobilité.

## Espace de l'opposition

La loi du 27 février 2002 précise l'étendue du droit à l'expression des membres de l'opposition municipale. Selon la délibération du conseil municipal du 12/09/08, l'opposition dans son ensemble (composée de la liste d'Eric Ferrère et de celle de Jacki Grondin) a droit à une demi-page dans le journal municipal.

# En bref

## Les Avirons, d'hier à aujourd'hui

En vue de publier un ouvrage sur l'évolution de notre commune au cours de ces trente dernières années, la mairie lance un appel aux Avironnais qui disposeraient de documents d'époque pouvant l'aider à réaliser ce projet. Vous pouvez apporter vos photos, archives ou témoignages en mairie. Ces documents seront reproduits avec votre accord avant de vous être restitués.

## Des vacances en or ... pour ceux qui sont restés !

Pas besoin de partir pour passer de bonnes vacances ! La preuve : pendant les congés scolaires, le service Temps Libre avait concocté un joli programme d'activités dans les deux centres aérés que la commune met habituellement en place à cette période de l'année. Durant trois semaines, 264 marmailles de 4 à 11 ans ont bénéficié d'activités autour du monde du cirque et de l'univers des fées avec Federico Gerbino, fondateur de l'école de cirque Rêverico. En outre, des sorties pédagogiques étaient programmées tous les jeudis. Pour compléter le tableau, le service culturel avait mis les petits plats dans les grands en programmant de nombreux spectacles dans nos quartiers durant tout le mois de juillet. A l'affiche de ce festival Jeune Public : des marionnettes avec « Et le crocovola », du cinéma avec « Mulot menteur », « La petite taupe » et « En promenade », du conte avec « Les voyages de Ti'Gouya », du théâtre de geste avec « Polygonie », du rock pour les mômes avec « The Wackids » et de la danse avec « Le Bal A-B ». On en redemande ! Au fait, c'est quand les prochaines vacances ?



## Réduction des déchets : alon troké !



Dans le cadre d'un vaste programme local de réduction des déchets, la Civis organisait une journée « Troc Party », le 26 juin dernier, au gymnase du centre-ville. En partenariat avec l'association des « Trokœurs », cette manifestation avait pour but de sensibiliser les

Avironnais à la nécessité d'allonger la durée de vie de nos objets ; finalement le meilleur moyen de réduire le volume de nos déchets. Pour cette première aux Avirons, une cinquantaine de participants ont joué le jeu, échangeant essentiellement des livres, des vêtements ou des jouets. Cet événement devrait devenir un rendez-vous régulier sur le territoire intercommunal. Le prochain est programmé le 2 octobre à Saint-Pierre, au stade Volnay.

**Plus d'infos : 0 800 501 501 (Civis) ou 06 92 32 47 73 (association des Trokœurs)**

## Concours d'affiches : les Avirons primés !

En septembre dernier, l'Association des communes et collectivités d'Outre-mer (ACCD'OM) lançait un concours ouvert aux écoles primaires. Le thème : réaliser une affiche accompagnée d'un slogan vantant les mérites du développement durable. Le verdict est tombé juste avant les vacances scolaires et les élèves de la classe de CM2 de Madame Govindin, à l'école du Centre, se sont particulièrement distingués : Agnès Payet a en effet remporté le 2<sup>ème</sup> prix, tandis que Léa Larame et Marie-Luna Bouteuil se classaient respectivement 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>. Une jolie performance qui doit tout à l'implication des élèves et au travail de leur enseignante.



La cérémonie de remise des prix a eu lieu dans la classe. Michel Dennemont, qui était accompagné pour l'occasion de sa deuxième adjointe Line Baillif et de l'adjointe aux affaires scolaires Roseline Lucas, a remis un diplôme et une médaille bien mérités à nos trois jeunes talents.

## Prix de l'ambassade d'Allemagne à l'école Paul Hermann



Le 10 juin, la consule honoraire d'Allemagne Marion Riess-Valérius est venue remettre le « Prix de l'ambassade d'Allemagne pour la langue allemande en France » à M<sup>me</sup> Bereau-Bauman, assistante en langue vivante étrangère à l'école Paul Hermann. Michel Dennemont était présent, en compagnie de Jean-Louis

Linares, inspecteur de l'Education nationale, Laurent Clodic, conseiller pédagogique, et Roseline Lucas, adjointe aux affaires scolaires. Durant la cérémonie, les élèves ont présenté sur tableau numérique interactif leurs projets de partenariat avec des classes de Molln, en Autriche, et de Rheinau-Freistett, en Allemagne. Ils ont ensuite projeté un film d'animation entièrement réalisé par eux en allemand. L'occasion, pour M<sup>me</sup> Riess-Valérius, de souligner la qualité des locaux et des moyens pédagogiques mis à disposition par la commune. Michel Dennemont a ensuite remis la médaille de la Ville à la consule honoraire avant d'inviter tous les enfants autour d'un goûter récréatif.

Par délibération en date du 24 juin 2011, le PLU rendu opposable le 03 mai 2011, est mis en révision.